



Numéro de l'acte	2016-167-SPORTGH
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.5.2

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2016

QUESTION N° 2016 – 167 :

FINANCES : Versement d'une subvention complémentaire à l'association « ESA Cyclisme »

RAPPORTEUR : Madame Laurence DELAVAL

L'association dénommée « ESA cyclisme », s'est vu confier l'organisation de la course cycliste sur route du grand prix de Malhôte catégorie 3 et juniors, le dimanche 03 avril 2016.

Le président de cette association sollicite un apport de la municipalité à hauteur de 160 € pour couvrir les frais des signaleurs supplémentaires ayant permis une garantie de la sécurité sur l'ensemble du parcours.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à l'unanimité, décide :

- d'allouer à l'« ESA cyclisme » une subvention complémentaire de 160 €.
- d'inscrire ces crédits au budget 2016.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,



Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES
Le 09 novembre 2016

Le Maire,

Caroline SAUDEMONT



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 09 NOVEMBRE 2016**

Affiché le 10 Novembre 2016

L'An Deux Mille Seize le quatre novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 25 octobre 2016, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Faute de quorum, la réunion n'a pu se tenir le 04 novembre 2016.

Selon l'article L 2121 – 17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal a été à nouveau convoqué, convocation adressées à domicile le 05 novembre 2016.

L'An Deux Mille Seize le neuf novembre à 16h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, selon l'ordre du jour inchangé. La convocation a également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Guillaume BOYAVAL - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

Absents excusés :

Karine BONVOISIN ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT
Christine DACY ayant donné pouvoir à Dominique SAUDEMONT
François FRADIN ayant donné pouvoir à Sophie LEBRIEZ
Alain RICOUART ayant donné pouvoir à Christine COURBOT
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Corinne REANT
Benoît ROUSSEL ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 22 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

Madame Laurence DELAVAL est nommée secrétaire de séance.